

ANNEXE VII – TRANSFERT DE PROPRIETE DES ACTIFS

Numéro d'identification du contrat de subvention :
Intitulé de l'action :
Nom du bénéficiaire :
Nom du bénéficiaire local/ du bénéficiaire final de l'action auquel les actifs ont été transférés :

Actifs	Description of l'article (> 5 000 EUR)	Date d'acquisition	Coût d'acquisition en EUR	Date du transfert / commentaires
1.				
2.				
3.				
4.				
Etc.				

Cette liste a été établie afin de se conformer aux articles aux conditions générales applicables aux contrats de subvention conclus dans le cadre des actions financées par Expertise France (annexe II du contrat). La propriété de chaque article décrit a été transférée. Le(s) bénéficiaire(s) local/locaux et/ou l'/les partenaire(s) locale(aux) et/ou les bénéficiaires finaux sont d'accord sur le contenu de cette liste.

Fait à _____, le _____.

(Bénéficiaire)
Nom et fonction

(Bénéficiaire local/bénéficiaire final de l'action n° 1)
Nom et fonction

(Bénéficiaire local/bénéficiaire final de l'action n° 2, etc.)
Nom et fonction